Présentiel

Formation du Référent Prévention Rôle, missions et responsabilités

Code produit : RP

Loi du 1er juillet 2012 art. CT. L 4644-1 et décret 2012-135

Depuis le 1er juillet 2012, tout employeur, sans distinction de taille ou de secteur d'activité, doit avoir désigné « un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise » (Art L 4644-1)

FINALITE DE LA FORMATION

Permettre à l'employeur de répondre à son obligation d'avoir un référent prévention dans son entreprise

Améliorer la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances nécessaires pour

- Concourir activement au management de la santé et de la sécurité,
- Gérer efficacement les risques et la protection des personnes et des biens,
- Veiller à l'application et au respect du code du travail.

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Toute personne désignée en charge de la prévention des risques professionnels en entreprise.

PREREQUIS

Aucun

Présentiel

MODALITES

Durée : 21 heures / 3 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Approche pragmatique, alternant des apports théoriques et des mises en situations pratiques sur le terrain.

Remise d'un support aide-mémoire.

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation.

Sanction de la formation : Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation d'assiduité.

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, …

Présentiel

PROGRAMME

1er Jour

- **Les accidents du travail et maladies professionnelles**
  - Les Définitions : Arrêts de travail, maladies professionnelles, accidents de trajet.
  - Les conséquences économiques
  - Les cotisations / AT et MP.
  - Les Statistiques internes.
  - Les définitions ; danger, risques, …
  - La prise de risque. Pourquoi ? Comment ?
  - La santé et la sécurité : une obligation de résultat / gestion des risques

- **La Réglementation : obligations légales**
  - L'évolution de la réglementation / Partie 4 du code du travail
  - Les principaux textes. (Loi 1991, Décret de 2001, décret de 1992…)
  - L'évaluation des risques professionnels
  - La responsabilité pénale et civile du Chef d'entreprise en cas d'accident du travail.
  - La faute inexcusable
  - La délégation de pouvoir

2ème Jour

- **Les acteurs internes et externes de la prévention, rôle et missions**
  - La Direction d'entreprise et responsable hiérarchique
  - Le chargé de prévention en entreprise
  - Le management de SST / référentiels (ISO 45001 (OHSAS), MASE, BS 8800, NIOSH, ...)
  - Le contrôleur de la CARSAT, l'inspecteur du travail, le médecin du travail, l'OPPBTP, l'ANACT, INRS…

- **Les obligations de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels**
  - L'accueil et les formations à la sécurité obligatoire
  - Les registres et affichages obligatoires
  - Les contrôles et les principales vérifications périodiques
  - Le règlement intérieur et les consignes de travail
  - L'établissement de documents obligatoires (document unique
  - D'évaluations des risques, bilan annuel...)
  - Les interventions des entreprises extérieures (plan de prévention)
  - Le recours au travail temporaire
  - Le bilan et programme annuel de prévention, les audits internes.

- **Les différentes natures de risques**
  - Les risques psychosociaux et les ambiances de travail,
  - Les risques liés aux équipements de travail
  - Le risque électrique,
  - Le risque de circulation en entreprise,
  - La manutention manuelle,
  - La manipulation et le stockage des produits dangereux,
  - Le risque d'incendie, d'explosion,
  - Le risque chimique & CMR

3ème Jour

- **L'analyse des situations de travail**
  - Introduction à l'ergonomie
  - L'analyse des situations de travail (application / cas concret)
  - Tâche et activité
  - Les effets sur la santé et/ou sur les résultats
  - Conception des lieux et des situations de travail

- **Techniques d'analyse, d'exploitation et moyens d'actions**
  - Analyse des incidents ou accidents par la méthode de l'arbre des causes.
  - La recherche des faits
  - Le diagramme de cause à effet
  - Les actions de prévention en entreprise.
  - Le choix de solutions (tableau INRS)

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.